

DIU Appareillage



Niveau d'étude
visé
BAC +5 / master



Durée
1 an



Composante
Faculté
de santé,
Formation
continue en
santé

Présentation

Formation approfondie théorique et pratique à l'**appareillage** pour les professionnels concernés par la **rééducation** et **réinsertion** des personnes handicapées.

Objectifs

Acquérir les compétences théoriques et pratiques quant à l'indication, la prescription et le suivi des appareillages en santé.

Organisation

Contrôle des connaissances

- * assiduité aux enseignements de 3 ou des 4 sessions
- * épreuve écrite
- * rédaction et soutenance d'un mémoire
- * validation des stages

Admission

Modalités d'inscription

Candidature en ligne **avant le 15 juillet**

Public cible

- * Les professionnels de santé ayant une expérience et/ou une responsabilité dans le domaine de l'appareillage des personnes en situation de handicap (Médecin, Kiné, ergothérapeutes,...)
- * Les médecins en formation spécialisée ou ayant des responsabilités dans la prescription et la surveillance de l'appareillage des personnes en situation de handicap
- * Les internes en médecine dans les disciplines ayant attrait à l'appareillage en santé

Droits de scolarité

900 euros + droits universitaires en formation continue

400 euros + droits universitaires en formation initiale

Capacité d'accueil

30 stagiaires maximum pour les 3 universités

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Mickael Dinomais

✉ mickael.dinomais@univ-angers.fr

Contact administratif

Blandine BLAITEAU

☎ 02.41.73.59.44

✉ blandine.blaiteau@univ-angers.fr

Lieu(x)

📍 Angers